

Description

Description d'un certain lot de grève et en eau profonde du fleuve St-Laurent, en front de parties des lots 12 et 13 du rang de la Pointe-aux-Outardes, canton de Manicouagan, comté de Saguenay; concédé au Gouvernement du Canada le 16 Octobre 1929, par l'Ordre en Conseil no 2130.

Le dit lot tel que démontré sur le plan ci-contre fait d'après celui de A. G. Sabourin Ingénieur de district en date du 6 juin 1929, a une superficie de 46,367 pieds carrés; il est désigné par les lettres E, F, G, H, E. et se décrit plus précisément comme suit.

Partant du point "D", déterminé lui-même en partant du point "A", l'intersection de la ligne de division entre les lots Nos. 12 et 13 et le coté sud-Ouest du chemin public en mesurant sur la dite ligne de division une distance de (204') deux cent quatre pieds dans une direction S. 24° 0 au point "D" et mesurant la laisse de marée haute du fleuve St-Laurent une distance de quatre-vingt-dix-huit pieds (98') dans une direction S. 77° E. au point "E"; puis de "E" à "F" mesurant une distance de trois cent soixante-et-dix pieds (370') dans une direction S. 24° 0.; puis de "F" à "G" mesurant une distance de cent trente-et-un point cinquante-quatre pieds (131.54') dans une direction N. 66° 0; puis de "G" à "H" mesurant une distance de trois cent trente-cinq pieds (335') dans une direction N. 24° E.; puis de "H" au point de départ "D" en suivant la laisse de marée haute du fleuve St-Laurent dans une direction S. 77° E. sur une distance de trente-six pieds (36'), ce certain terrain mesurant en superficie quarante-six mille trois cent soixante-et-sept pieds carrés (46367') même anglaise, plus ou moins, et étant borné vers le nord-est par la laisse de marée haute du fleuve St-Laurent et vers les autres directions par partie restante de la grève en front des dits lots.

Les directions données dans cette description sont magnétiques.

Dossier 24324/39 St. L. 7